

Cadre réglementaire et législatif des personnels de la MLDS

L'activité des professionnels de l'Education nationale œuvrant au service de la lutte contre le décrochage scolaire s'appuie sur le référentiel d'activités et de compétences « d'enseignement, de coordination pédagogique et d'ingénierie de formation » des personnels de la MLDS. Ce référentiel accompagne et complète le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation fixé par l'arrêté du 1^{er} juillet 2013.

Les deux référentiels présentent des missions et des objectifs communs et ont vocation à être mis en œuvre par les enseignants et l'ensemble de la communauté éducative. Ils visent, ensemble, à garantir une meilleure connaissance des élèves et des processus d'apprentissage afin de concourir à la réussite de tous les élèves en prenant en compte leur diversité et leurs parcours spécifiques.

Ce référentiel d'activités et de compétences propre aux personnels de la MLDS :

- permet de renforcer la professionnalisation des personnels investis dans l'accompagnement et le suivi des élèves en risque de décrochage scolaire ;
- tient compte de l'évolution des missions de la MLDS, de son périmètre d'intervention dans le domaine de la prévention du décrochage et de l'activité menée au titre de la remédiation dans les réseaux « Formation Qualification Emploi » (FoQualE) en appui des plateformes de suivi et d'appui aux jeunes décrocheurs (PSAD) ;
- contribue à donner une place aux professionnels de la MLDS dans les établissements scolaires sur les axes de la prévention, de l'intervention et de la remobilisation.

A ce titre, les personnels de la MLDS ont vocation à intervenir plus spécifiquement sur les domaines d'activités suivants :

- la pédagogie,
- l'accompagnement personnalisé,
- la coordination pédagogique,
- l'ingénierie de formation.

Ces domaines d'activités du référentiel constituent des objectifs opérationnels dans les trois domaines de la lutte contre le décrochage scolaire, que sont la prévention, l'intervention et la remédiation.

- Dans le domaine de la prévention, les personnels impliqués dans les activités de la MLDS participent au repérage des élèves en risque de décrochage en lien avec les « Référents Décrochage Scolaire – RDS » et les « Groupes de Prévention du Décrochage Scolaire - GPDS » dans les Etablissements public locaux d'enseignement (EPL).
Dans le cadre des actions de prévention, ils exercent également une activité de conseil et d'expertise en ingénierie de formation auprès des équipes éducatives, de direction et d'encadrement au niveau de l'établissement scolaire, du district, du bassin de formation.
- Dans les domaines de l'intervention et de la remédiation, les personnels de la MLDS évaluent et formalisent les connaissances et compétences acquises des élèves en vue de l'élaboration d'un diagnostic ; conçoivent la mise en place de séquences de formation -qui peuvent être personnalisées- afin d'accompagner les élèves et de sécuriser leur parcours de formation. En lien avec les établissements scolaires, mais aussi les réseaux "Formation Qualification Emploi" (FoQualE) et les « Plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs » (PSAD), ils mettent en œuvre leurs compétences en matière de conseil, d'expertise et d'ingénierie de formation ayant pour objectif le retour en formation et l'accès à une qualification des jeunes en situation de décrochage ou ayant décroché.
Dans le cadre du droit au retour en formation, ils participent, en relation avec les CIO et l'ensemble des partenaires, à l'accueil, à l'évaluation des besoins de formation et à l'accompagnement des jeunes vers les organismes et les structures les mieux adaptés.

Textes officiels en vigueur : (pour personnel MLDS)

- [Bulletin officiel n°1 du 5 janvier 2017](#)
Présentation des missions et des compétences des personnels impliqués dans la lutte contre le décrochage scolaire ainsi que du régime d'obligation de service et de rémunération de ces derniers.
- [Bulletin officiel n°29 du 21 juillet 2016](#)
Présentation du référentiel d'activités et de compétences pour les personnels d'enseignement et d'éducation exerçant des fonctions au titre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS).
- [Bulletin officiel n°30 du 25 juillet 2013](#)
Présentation du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.
- [Décret n° 2019-1440 du 23 décembre 2019](#)
Décret relatif à l'attribution d'une indemnité de fonctions à certains personnels enseignants et d'éducation titulaires du certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire
- [Décret n° 2017-791 du 5 mai 2017](#)
Décret relatif au certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire